



Compteur d'électricité

Par **ElianeTarn**, le **18/01/2016 à 18:00**

+++++++ besoin de confirmation[smile4] Bonjour, et merci par avance pour vos avis.

Je suis propriétaire depuis 2010, ma voisine me demande de déplacer mon compteur électrique, partant du principe qu'il est gênant pour elle d'avoir à ouvrir son portail pour le relevé de compteur. Je précise que ce compteur est adossé sur mon mur et que le terrain sur lequel il se trouve est le mien. J'ajoute pour la petite histoire que le relevé du compteur se fait au même moment que le sien. Je reste en bons termes avec elle arguant que je n'ai pas les moyens de faire autrement financièrement... et puis je patiente... je n'aime pas les conflits. Avec mes meilleures salutations.

Par **morobar**, le **18/01/2016 à 19:11**

Bonsoir,
Il semblerait à vous lire, que le préposé est obligé de passer chez la voisine pour relever votre compteur;
J'ai du mal à imaginer pourquoi, mais si tel est le cas, la voisine n'a aucune obligation de faciliter le passage de ce préposé, même si est ouvre déjà son portail pour son propre compteur.

Par **ElianeTarn**, le **18/01/2016 à 19:27**

bonsoir et merci pour votre réponse. Je précise que mon morceau de terrain jouxte son terrain

mais qu'un mur y a été monté séparant, ce petit bout de terrain du reste de mon jardin. En somme sur ces 18m2, une salle de bains a été faite, avec le précédent propriétaire, ce qui devrait pouvoir l'empêcher de s'annexer le terrain comme avec les anciens propriétaires..... tribunal etc... ??

Par **Lag0**, le **18/01/2016** à **19:57**

Bonjour,
Ce n'est pas très facile à comprendre...

Par **morobar**, le **19/01/2016** à **08:50**

Donc votre voisin aurait annexé un morceau de votre terrain, construit un mur puis une salle de bain dessus ?

Si ce mur sépare 2 parties de votre propriété, vous pouvez l'abattre sans problème.
Franchement je ne vois pas trop la situation exacte.

Par **ElianeTarn**, le **20/03/2016** à **18:59**

Bonsoir M. MOROBAR, je reconnais volontiers, que mes explications sont loin d'être claires... je m'en excuse, c'est avec un plan sous les yeux que vous pourriez utilement comprendre..... depuis, mes voisins semblent vouloir mettre en vente.... alors..... suite au prochain numéro.
Merci encore de votre patience ainsi que pour M. LAGO